

République Française  
Département : LOZERE  
Arrondissement : Mende  
**LES HERMAUX - Commune**

Séance du samedi 21 mars 2026

Délibération N° DE\_018\_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	11	11
Date de la convocation : 17/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt et un mars deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (SALLE DU CONSEIL), sous la présidence de Monsieur YVES RODIER.

Présents : Monsieur YVES RODIER, Monsieur Pierre-Henri SEGUIN, Monsieur Julien VAYSSIER, Monsieur Vincent GELY, Monsieur Joël REVERSAT, Madame Sylvie DUBOIS, Madame Justine AUGER, Madame Elise QUETIN, Madame Laurence ALLIOUX SERVANT, Madame Josette PEREZ BELOT, Monsieur Guy REVERSAT

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame Justine AUGER est nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Désignation du délégué au sein de Lozère Ingénierie**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales

**Vu** la demande de Lozère Ingénierie demandant à la commune de désigner un représentant titulaire.

**Considérant** qu'il convient de désigner un représentant titulaire auprès du Lozère Ingénierie.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré le Conseil municipal à l'unanimité :

**Désigne** comme représentant :

TITULAIRE
RODIER Yves

Et transmets cette délibération au Lozère Ingénierie.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur YVES RODIER  
Président de séance

Madame Justine AUGER  
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 24/03/2026

Date de réception de l'AR: 24/03/2026

048-214800732-DE\_018\_2026-DE

A G E D I

DE\_018\_2026